

Image not found or type unknown



vente maison et parts enfants

Par **navrika**, le **21/07/2012** à **08:31**

Bonjour

Ma mere a l'intention de vendre sa maison, elle est divorcée et la part de mon père a été attribuée à mon frère et moi

Faut-il qu'elle nous reverse une partie de la vente? Faut-il notre accord?

Elle pensait même mettre un locataire au lieu de vendre, le peut-elle?

merci par avance

Par **youris**, le **21/07/2012** à **11:27**

bjr,

une personne ne peut vendre que ce qui lui appartient.

donc pour vendre il faut que tous les propriétaires soient d'accord (votre mère, votre frère et vous) et bien entendu chaque propriétaire reçoit sa part dans le prix de vente.

pour louer le bien tout dépend si elle possède l'usufruit ou pas en absence d'usufruit, il faut également votre accord et partager les loyers.

cdt